
L'AN MIL NEUF CENT QUATRE VINGT SEIZE, LE MARDI 3 SEPTEMBRE A VINGT HEURES TRENTE, LE CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 28 août 1996, s'est assemblé sous la présidence de Monsieur Michel Gallissot.

Etaient présents : M. Michel GALLISSOT, Maire, MM. DELIN, PELLETIER, Mlle TORRAILLE, MME RUEL, Adjoint, DOUCHE, BOUVIER, WEHRUNG, Maires-Délégués, MMES ROBIN, BROCHOT, MM. Patrick GALLISSOT, THOMASSIN, BREGERE, HERBERT, COUVREUX, ANDRE, RAGUET, Mlle DIOT, Conseillers municipaux.

Absent : M. PEUREUX, Conseiller municipal.

M. le Maire ouvre la séance à 20 heures trente cinq.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L.121-14 du Code des communes, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Mlle TORRAILLE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

N°0 Adoption du procès-verbal de la séance du 29 mai 1996.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°1 Rejet du projet de charte paysagère du Canton de Neuilly l'Evêque.

Rejeté par 17 voix CONTRE et 1 ABSTENTION.

N°2 Approbation d'un avenant au marché Routes Forestières 1996. 1ère tranche.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°3 Approbation de l'avenant de renouvellement de la convention de location au bénéfice de la SPIE Trindel.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°4 Approbation de la participation communale aux travaux de l'A.F. de Charmoilles.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°5 Approbation de la cession à titre gratuit des parcelles AD n°81 et 82 au bénéfice de l'O.P.A.C. de la Haute-Marne.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°6 Approbation de la réalisation des travaux d'investissement programmés. Demandes D.G.E. 1ère fraction.

Adopté à l'UNANIMITE.

N° 7 Avis sur le remboursement de l'emprunt de la Commune de Beauchemin avec réserves.

Adopté à l'UNANIMITE.

N° 8 Demande de concours de la DDAF. Mission de maîtrise d'oeuvre. Réfection du réseau AEP rue de la Gare.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°9 Dévolution des travaux de réfection du réseau AEP. Décision de procéder à l'Appel d'Offre ouvert, le 9.10.1996

Adopté à l'UNANIMITE.

N°10 Demande d'intervention de la DDAF. Prestations administratives. Dossiers de consultations des entreprises.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°11 Habilitation de M. le Maire en vue de la renégociation des emprunts C.R.C.A.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°12 Fixation de différents prix de produits communaux. Charmoilles.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°13 Approbation de la convention relative à la connexion du C.P.I. au réseau d'alerte du S.D.I.D.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°14 Subvention au bénéfice du Foyer Rural. Chantier de Jeunes Pont Romain.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°15 Approbation de l'adhésion des communes de Charmes et Champigny au S.I.T.S. de Rolampont. Approbation de l'adhésion des communes de Charmes et Champigny au S.I.T.S. de Rolampont.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°16 Location d'un logement communal. Ecole de Lannes (sous réserve de l'avis de M. le Préfet).

Adopté à l'UNANIMITE.

N°17 Adhésion au Conseil Architecture Urbanisme et Environnement.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°18 Admissions en non valeurs 1996.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°19 Location d'une partie du Garage des Prayes.

Adopté à l'UNANIMITE.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE M. LE MAIRE LEVE LA SEANCE LE 3 SEPTEMBRE 1996 A VINGT TROIS HEURES ET QUARANTE-CINQ MINUTES.

LE MAIRE,

MICHEL GALLISSOT